



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

chômage

Question écrite n° 87308

Texte de la question

Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé de l'emploi sur les chiffres du chômage qui viennent d'être récemment dévoilés. Ces derniers révèlent effectivement une légère baisse du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A au mois de juillet 2010 mais font abstraction de la situation des autres personnes inscrites au Pôle emploi dans les catégories B et C. Ainsi, toutes catégories confondues, le chômage a, en réalité, augmenté en juillet de 0,1 %, soit plus 5 300 demandeurs d'emploi. On observe corrélativement que les sorties de Pôle emploi sont en diminution et que les offres d'emploi collectées n'évoluent positivement que pour des contrats précaires. Cette dégradation de la situation de l'emploi est d'autant plus inquiétante qu'elle risque de s'aggraver sous l'effet conjugué de la suppression des 1 000 CDD embauchés par Pôle emploi pour prendre en charge la vague de demandeurs d'emploi engendrée par la crise, les mesures d'âge préconisées par le projet de loi portant réforme des retraites et la volonté gouvernementale de ponctionner une partie des excédents du Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels en vue de financer sa politique de formation professionnelle. Elle lui demande, en conséquence, de lui préciser comment le Gouvernement entend faire face à la détérioration de l'emploi qui perdure et enrayer l'explosion du travail précaire.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont](#)

Circonscription : Haute-Vienne (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87308

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Emploi

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 septembre 2010, page 9591

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)